

PRESENTS :

M. CHEVALIER – P. PERRAULT – C. BERLAND – P. CIEZKI – E. LE CORRE – E. TRUCHET – G. GRENET – S. TOURNE – A. CAILLERET – R. KERVAREC – M. DUPORT – M. VERNET – R-M MARIETTE – R. THEFANY – M. FOLLET-JOLIVET – V. MATEUS – I. LAWSON – B. GAUTHER – N. LLEGOU – L. POMBAL – V. ALLARD – D. GALLÉ – N. OUANIS (arrivée en cours de séance)

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : N. MALPAUX pouvoir à G. GRENET – G. CONIL pouvoir à N. LLEGOU

ABSENTS : S. NICOL – A. GARCIA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : D. GALLÉ

I. INFORMATIONS :

Madame CHEVALIER informe les membres du Conseil des points suivants :

1. *Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :*

- 11/07/2016 : Attribution du contrat de maîtrise d'œuvre pour le Club Amitié (cabinet ABBA) (DCS_023_07_16)
- 15/07/2016 : Cession concession n°20307 pour 50 ans à compter du 15/07/2016 (DCS_024_07_16)
- 05/08/2016 : Cession concession n°21223 pour 15 ans à compter du 21/07/2016 (DCS_025_08_16)
- 05/09/2016 : Cession concession n°21222 pour 15 ans à compter du 05/09/2016 (DCS_026_09_16)

II. DELIBERATIONS :

1. (D_037_09_16) : *Adoption du compte-rendu de la séance du 20 juin 2016*

Le Conseil : après en avoir délibéré, adopte, à la majorité des membres présents, le compte-rendu de la séance en date du 20 juin 2016.

- 22 pour
- 2 abstentions (M. CHEVALIER et E. LE CORRE)

2. (D_038_09_16) : *Convention d'utilisation de la piscine municipale de Porcheville par les écoles de la commune*

Le Conseil : après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à signer une convention d'utilisation pour l'année scolaire 2016-2017 de la piscine municipale de Porcheville au prix de 67 € par classe de CP et par vacation (11 vacations par école élémentaire).

3. (D_039_09_16) : *Modification du tableau des effectifs : personnel communal*

Le Conseil : après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- De supprimer le poste d'Adjoint Administratif Territorial de 2^{ème} classe (ADM/2010/12) ;
- De créer un poste d'Adjoint Administratif Territorial de 1^{ère} classe à temps complet (ADM/2016/1)

4. (D_040_09_16) : Programme départemental 2016-2019 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie – Demande de transfert de subvention 2016 : Enfouissement des réseaux rues du Caucriaumont, Bel Air et de la Côte

Le Conseil : après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- De solliciter la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, compétente en matière de voirie, afin que celle-ci entreprenne les démarches relatives à l'obtention de la subvention définie au Programme Départemental 2016-2019 dans le cadre des travaux suscité.
- De solliciter le Conseil Départemental afin d'obtenir l'attribution de la subvention issue du programme pour la partie non utilisée par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise.
- D'habiliter Madame le Maire à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à l'obtention de la subvention.

5. (D_041_09_16) : Autorisation pour revente des parcelles AB 194, 195 et 196 par l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France au profit de la Société Civile de Construction Vente (SCCV) Issou rue des Guyonnes

Le Conseil : après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'autoriser l'EPFIF à procéder à la vente au profit de la Société Civile de Construction Vente ISSOU Rue des Guyonnes, au prix de revient prévisionnel de l'EPFIF à savoir 365 000 €.

6. (D_042_09_16) : Personnel communal : convention relative au remboursement des honoraires des médecins de la commission de réforme et du comité médical interdépartemental et des expertises médicales

Le Conseil : après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention relative au remboursement des honoraires des médecins de la commission de réforme et du comité médical interdépartemental et des expertises médicales.

7. (D_043_09_16) : Motion contre la diminution des moyens de secours alloués à la caserne de pompiers de Gargenville

Le Conseil : après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de voter cette motion se prononçant contre la réduction des moyens du Centre de Secours de Gargenville.

La séance est levée à 20h35